

Image not found or type unknown



Delai d'attente après un 1er récepecé

Par **maroauen**, le **09/06/2008** à **23:49**

bonjour

je me présente,je suis un étudiant en 1ère bts,je réside en france depuis 2001,j'ai déposé un dossier vie privée et familiale,il était accepté,mais ils m'ont donné un récepecé qui n'autorise pas son titulaire de travailler,je voulais savoir si c'était normal,et le délai d'attente pour recevoir une carte d'un an;j'ai pas encore passé la visite médicale.MERCI de me répondre